Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 22 (1942)
Heft: 5

Rubrik: Chiffres, faits et nouvelles

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHIFFRES, FAITS ET NOUVELLES

FRANCE

Bulletin de la Statistique générale de la France

Les prix de gros des produits agricoles et industriels continuent à s'élever lentement, grâce à l'action efficace du contrôle des prix.

Désignation des articles	mai 1940	1942		
		janvier	février	mars
Blé indigène, cote officielle à la production, 100 kg.	209 50 (1)	290 »	290 »	290 »
Pommes de terre .. .. 100 kg.	150 »	195 »	200 »	202 50
Sucre blanc N° 3, cote officielle Paris.. 100 kg.	312 »	419 »	422 »	425 »
Bœuf, Ire qualité, La Villette, le kg. viande nette..	15 »	18 »	18 »	18 »
Beurre, prix moyen, Halles Centrales, le kg. ..	18 42	40 50	40 50	40 50
Œufs, le mille	640 »	1.760 »	1.760 »	1.852 »
Charbon industriel, Flenus tout venant amélioré, sur wagon-départ mine, la tonne..	210 45	211 »	246 »	246 »
Fonte phosphoreuse, brute, P. L. 3, sur wagon-départ Longwy	788 »	1.075 75	1.075 75	1.075 75
Blooms Thomas (aciers pour forge) sur wagon-départ Est	1.257 »	1.693 »	1.693 »	1.693 »
Poutrelles Thomas I P N 80-260 sur wagon-départ Thionville	1.487 »	2.025 »	2.025 »	2.025 »
Aluminium français 99 p. 100 en lingots de 3 kg., franco destination, 100 kg.	2.170 30	2.170 30	2.170 30	2.170 30
Soie grège Japon, double extra crack 13-15, le kg.	397 50	490 »	490 »	490 »
Lin teillé de Bretagne, 100 kg.	1.400 »	2.400 »	2.400 »	2.400 »
Fibranne viscose, emploi coton, franco, le kg. ..	17 50	25 75	25 75	25 75
Cuirs verts, peaux de veaux légers, 5 kg. 9 et sous, Ier choix, Paris, 100 kg.	1.578 »	1.578 »	1.980 »	1.980 »
Carbure de calcium concassé brut de Seine et Seine-et-Oise, la tonne..	2.050 »	2.227 »	2.227 »	2.227 »
Sable de verrerie industriel, Ier choix, wagon-départ Paris, la tonne..	39 75	47 95	47 95	47 95
Pâte à papier au bisulfite écrue, franco frontière allemande, 100 kg.	380 »	500 »	500 »	500 »
Plâtre ordinaire, wagon-départ, en sacs papier perdus, région parisienne, la tonne..	214 »	261 85	261 85	261 85

Le nombre moyen journalier de wagons chargés est en régression. Le chiffre de mars 1942 est inférieur de 8 p. 100 à celui de mars 1941 et de 33 p. 100 à celui de mars 1938.

Le nombre des chômeurs a continué à diminuer au début de cette année : 185.000 en janvier, 176.000 en février, 166.000 en mars. Rappelons qu'il était de 1.000.000 en novembre 1940.

Commerce de l'horlogerie

Une décision N° 1 du 11 mars 1942 du Comité d'Organisation de l'Horlogerie interdit aux fabricants dépendant dudit Comité de vendre tout ou partie de leur production à d'autres personnes que des commerçants ou des fabricants immatriculés au Comité. Des dérogations à ces prohibitions pourront être accordées par le Comité lorsque l'intérêt de la profession justifiera cette mesure. Parmi les entreprises susceptibles d'être mises au bénéfice de cette faveur figureront, en particulier, les entreprises qui effectuent des ventes d'horlogerie électrique et d'appareils de contrôle, lorsqu'elles traitent directement leurs marchés avec les Services publics, grandes Administrations ou importantes entreprises.

SUISSE

Commerce extérieur

Bien que la valeur des importations ait passé de 447,3 millions de francs suisses dans le premier trimestre 1941 à 461 millions dans les trois premiers mois de cette année, le volume des importations n'en est pas moins d'environ 32 p. 100 inférieur, en 1942, à celui enregistré pendant la période correspondante de l'année 1941. Ce sont surtout les difficultés toujours plus grandes que l'on rencontre dans l'approvisionnement en matières premières qui agissent dans un sens défavorable. La même tendance est d'ailleurs constatable pour l'exportation dont le volume accuse une régression de 43 p. 100 environ, alors que la valeur en a augmenté de plus de 8 p. 100. Pendant le premier trimestre de 1941, les exportations atteignirent 326,3 millions de francs, alors que, pendant les trois premiers mois de cette année, cette valeur était de 352,7 millions.

(1) Les chiffres s'entendent en francs français.

Lutte contre le chômage

Au cours d'une conférence, M. Zipfel, Délégué de la Confédération pour la création d'occasions de travail, a exposé les mesures envisagées pour combattre le chômage.

Deux programmes sont prévus. Le premier, à longue échéance, est destiné à encourager l'exportation et le trafic touristique. Le second, plus souple, est destiné à être adapté aux circonstances et complété en cours d'application. Ce second programme prévoit la construction de routes, de travaux d'amélioration foncière, de construction pour les chemins de fer et pour l'Administration des postes, télégraphes et téléphones, l'exploitation de nouvelles forces motrices, l'établissement d'aérodromes, etc...

Foire de Bâle

La 26e Foire Suisse d'Echantillons de Bâle a fermé ses portes le 28 avril. Le nombre des visiteurs s'est élevé à 278.538, soit 43.000 de plus qu'en 1941. D'après les premières estimations du Service étranger de la Foire, 694 acheteurs étrangers provenant de 16 pays européens et de 4 pays d'outremer ont visité la Foire.

Chemins de fer fédéraux

Le bilan de l'exploitation des chemins de fer fédéraux pour le premier trimestre de 1942 fait ressortir des chiffres sensiblement inférieurs à ceux de la période correspondante de 1941. En ce qui concerne le trafic marchandises, la diminution est de 721.000 tonnes. Par contre, le trafic voyageurs accuse une légère augmentation : 1,76 million. Dans l'ensemble, les recettes de transport ont atteint 91,59 millions de francs suisses contre 97,57 millions en 1941 pendant les trois premiers mois de 1942.

FRANCE — SUISSE

Licences françaises d'importation périmées

Une note de la Direction des Douanes du 15 avril 1942, No 4.791 (« Bulletin Douanier » No 1.764 du 21-24 avril 1942) enjoint au Bureau des Douanes d'adresser à l'Office des Changes, dans un délai maximum d'un mois après la péremption des licences, les exemplaires rouges de contrôle.

Déclarations de sortie

Une note de la Direction des Douanes du 11 mai 1942, No 2.235 3-1 (« Bulletin Douanier » No 1.767 du 12-15 mai 1942) demande au Service des Douanes d'exiger à l'avenir que les déclarations d'exportation (voir notre circulaire No 89, titre A, chiffre 1o, lettre c, publiée dans le présent numéro, à la p. 000) énoncent, en chiffres et en toutes lettres, et par article, les quantités et valeurs des marchandises qui y sont reprises.

Étudiant H. E. C. et licence en droit, libre juillet, cherche emploi actif. Anglais et espagnol. Irait aux colonies. - S'adresser à la Chambre de Commerce Suisse en France, 16, av. de l'Opéra, Paris-1er.

LÉGISLATION ÉCONOMIQUE

FRANCE : Principaux textes parus du 1er au 30 Avril 1942

QUESTIONS FISCALES ET D'ENREGISTREMENT

mpôt sur les bénéfices des exploitations agricoles

Tableau des coefficients applicables pour l'assiette de l'impôt sur les bénéfices de l'exploitation agricole aux revenus servant de base à la contribution foncière pour 1942.

J. O. du 25 avril 1942 (p. 145a-150a).

Contributions Indirectes

Mise en œuvre des procédés mécanographiques pour la comptabilité et la statistique des taxes à la production et sur les transactions et au fonctionnement du répertoire général des producteurs.

Loi du 14 avril 1942 au J. O. du 16 avril 1942 (p. 1430).

Régime fiscal des benzols et huiles de houille.

Loi du 6 avril 1942 au J. O. du 12 avril 1942 (p. 1385).

Régime fiscal des donations.

Rectificatif de la loi du 14 mars 1942 au J. O. du 10 avril 1942 (p. 1358).

Conditions d'application des taxes à la production aux ventes à destination des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle.

Loi du 17 avril 1942 au J. O. du 29 avril 1942 (p. 1626).

Modification à la loi du 17 septembre 1940 relative à la suspension des exonérations prévues en matière de taxes à la production et de taxes sur les transactions pour les affaires d'exportation.

Loi du 17 avril 1942 au J. O. du 29 avril 1942 (p. 1626).

Enregistrement

Code de l'enregistrement : Art. 739; Code fiscal des valeurs mobilières : art. 320 bis; biens affectés à des œuvres d'assistance, de bienfaisance et d'enseignement.

Loi du 8 avril 1942 au J. O. du 17 avril 1942 (p. 1446).

Modification de l'article 25, dernier alinéa, du Code de l'enregistrement.

Loi du 15 mars 1942 au J. O. du 3 avril 1942 (p. 1286).

LÉGISLATION DU TRAVAIL

Complément à l'arrêté du 14 février 1942 tendant au relèvement des salaires anormalement bas de la région parisienne.

Arrêté du 13 avril 1942 au J. O. du 16 avril 1942 (p. 1442).

Relèvement des salaires anormalement bas des employés soumis aux dispositions de la convention collective du travail des banques.

Arrêté du 4 avril 1942 au J. O. du 21 avril 1942 (p. 1526).

DROIT ADMINISTRATIF ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Organisation professionnelle

Circulation et transport des matières premières ou produits industriels régis par la loi du 10 septembre 1940.